

Article écrit par Barbara ROMERO le 25 mai 2021

Le vélo, c'est in !

Bonne pour la santé et la planète, la pratique du vélo a explosé après le premier confinement. Mais de nombreux freins sont encore observés car 50 % des petits trajets se font en voiture.

Les candidats aux Régionales et aux Départementales sont invités à plancher sur la question avec la campagne « Parlons Vélo 2021 » au cœur des débats.

Synonyme de liberté, le vélo s'apprécie surtout par temps calme, on ne peut se le cacher. Reste que sa pratique a fait un bond significatif depuis le premier confinement. Dans son dernier rapport édité le 5 mai 2021, [Vélo & Territoires](#) détaille ainsi le phénomène : « *Le nombre de passages de vélos enregistrés entre le 1er janvier et le 2 mai progresse de 28 % par rapport à la même période de 2019 et de 56 % par rapport à 2020 (confinement inclus). Cette progression profite à tous les milieux : + 28 % de passages en urbain, + 34 % en périurbain et + 21 % en rural par rapport à 2019. Les vacances de printemps ont fait la part belle au vélo, notamment car les Français ont dû réinventer leurs vacances dans un rayon de 10 km autour de leur domicile.* » Le mouvement est plus sensible en zone rurale (+ 16 %) et en zone périurbaine (+ 17 %).

La peur du virus, une motivation certaine... 500 km de « Coronapistes » !

Plusieurs facteurs expliquent cet engouement pour le deux-roues, mécanique ou électrique. Déjà, la peur du virus et de s'entasser dans les transports en commun. Notamment en région parisienne. À Paris, le nombre de passages enregistrés sur les pistes cyclables a ainsi grimpé de 67 % entre la sortie du confinement et la fin août par rapport à 2019 (le printemps 2020 ne comptant pas, le premier confinement ayant été très restrictif niveau déplacement). D'autres métropoles ont suivi le mouvement, avec une augmentation de la pratique de 26 % dans la métropole de Lille, de 24 % à Lyon, de 23 % à Dunkerque.

Ensuite, on a constaté une mobilisation plus conséquente des collectivités pour aménager le territoire, notamment avec l'ouverture de 500 kilomètres de pistes cyclables provisoires, baptisées les « Coronapistes ».

Afin de ne rien lâcher et de voir encore les choses progresser en matière d'aménagement de zones cyclables et autres leviers favorables à la pratique du vélo - augmentation des zones de parking, du parc de location de vélos par exemple - les associations militantes pour une pratique du vélo plus sûre et plus dense se sont associées pour mobiliser les candidats aux élections départementales et régionales. Initiée par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et Vélo & Territoires, la campagne [#Parlonsvelo2021](#) invite chaque candidat à répondre à un [questionnaire](#) « pour placer le vélo au cœur du scrutin », précise un communiqué. Objectif : « *couvrir petit à petit la France entière de systèmes vélo structurants durant les six prochaines années avec, en ligne de mire, les 12 % de part modale vélo en 2030.* »

Le marché du vélo électrique explose

Car si la petite reine trouve de plus en plus d'adeptes, il y a encore du boulot si l'on sait que 50 % des trajets de moins de 3 km se font en voiture. En région parisienne, seuls 14 % des déplacements font plus de 10 km d'après [l'enquête globale transport 2018](#).

Parmi les freins évoqués : la sécurité sur les voies routières, le vol des vélos, la météo, bien sûr. Certains usagers se plaignent aussi de devoir accrocher leur vélo à chaque étape entre le boulanger, la banque et la sortie d'école... Et de ne pas toujours trouver d'endroit sûr pour les accrocher ! Enfin, le frein le plus souvent évoqué, ce sont les efforts à fournir sur certaines zones, notamment quand ça grimpe trop. À ce titre, le vélo électrique peut être une bonne alternative et ses ventes ont explosé au cours de la dernière année, si l'on en croit [l'enquête réalisée par Weebot](#), spécialiste de la vente d'engins électriques. « *L'engouement pour le marché du cycle continue de progresser (chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros en 2019), bien aidé par le VAE (vélo à assistance électrique) qui permet à l'utilisateur de parcourir de plus grandes distances sans s'épuiser, détaille l'enquête. Le coup de main du moteur électrique permet de grimper presque sans effort les pentes présentes sur son chemin. Alors que pour la première fois, le service de location de vélo électrique Vélib' dépasse les 400 000 abonnés dans le Grand Paris, les ventes de vélo électrique explosent partout en France. Sur l'année 2019 les ventes de vélos électriques représentent 679 millions d'euros, soit une progression de 23 % par rapport à l'année précédente.* »

D'autant qu'une nouvelle génération de vélos électriques vient d'arriver sur le marché, plus légers et plus maniables. On recense ainsi une augmentation des ventes de vélos électriques de plus de 117 % post-confinement, toujours selon la même enquête. Si vous souhaitez passer le cap et utiliser un vélo lorsque prendre la voiture n'est pas nécessaire, veuillez néanmoins à [bien choisir votre monture](#) !

Pour aller plus loin

- [Bien équipé à vélo](#)